

Revue de presse – 20 avril 2023

Extrait de *Le Point*, magazine d'actualité hebdomadaire français

« Palmarès des Toges du droit 2023 - Coup de cœur du meilleur lancement de cabinet »

Édition papier p. 68 +

https://www.lepoint.fr/societe/palmares-des-avocats-2023-les-coups-de-coeur-du-point-19-04-2023-2517060_23.php



Marie-Gabrielle Plasseraud Avocats Paris

Préserver les identités territoriales

« *Valoriser le local pour changer le global* » : la devise du cabinet, qui se consacre à la typicité, résume bien la philosophie de ce concept désignant la spécificité d'un produit originaire d'un terroir donné. « *Les entreprises et les collectivités locales doivent prendre conscience des gisements d'actifs immatériels inexploités qui forgent l'identité culturelle des régions* », explique Marie-Gabrielle Plasseraud. Son cabinet identifie les caractéristiques d'un territoire ou d'un produit - par exemple la marque Je vois la vie en Vosges ou une technique d'ostréiculture pour les huîtres de l'étang de Thau (Hérault) -, les protège à titre de marque et/ou d'indication géographique, puis élabore une politique de lutte contre la contrefaçon et une stratégie de développement. Une voie d'avenir pour les terroirs, ces chefs-d'œuvre en péril ?

Le jury du Point y croit et lui décerne le prix Coup de cœur du meilleur lancement.

Droits : *Le Point*

Marie-Gabrielle
Plasseraud Avocats

- mg-plasseraud@mg-plasseraud.com
- mg-plasseraud.com
- +33 1 84 80 53 63